



Ecole primaire Les Bartavelles
126 route de la ruaz
73 220 Aiton
Ce.0731434m@ac-grenoble.fr

Circonscription de Maurienne

Procès Verbal du 2^{ème} conseil d'école 2022-2023

Date : mardi 26 mars

Présents :

Enseignants : Mme Girollet, Mme Bertolotti, Mme Mirto, Mme Henry, Mme Berthelin,
Mme Gazet

ATSEM : Mme Andreys

Parents élus : Mme Talbot, Mme Magnin, Mme Vuillerme, Mme Landrault, M. Praden

Municipalité : Mme Bugnon, adjointe et Mme Marjollet

DDEN : M. Chinal

Excusés :

Inspecteur de l'éducation nationale : M. Thenail

Enseignant : Mme Bucket

Parents élus : Mme Lathoud, Mme Arthaud, M. Detrait

Président de séance : la directrice, Véronique Gazet

Secrétaire de séance : Christelle Bertolotti

Début du Conseil d'école : 18h00

1- Point sur les effectifs 2023-2024

Niveau	Effectif prévu
PS	12
MS	18
GS	16
CP	21
CE1	9
CE2	19
CM1	18
CM2	21
Total	134

L'école d'Aiton n'a été placée par le Directeur Académique en fermeture de classe à la rentrée 2024 : par contre elle est prévue à la rentrée 2025.

2- Point sur la sécurité à l'école

L'exercice alerte risques majeurs avec confinement s'est déroulé le lundi 25 mars. Tout s'est bien passé. Les quelques détails à régler avec la mairie sont en cours de traitement : clé de la bibliothèque à récupérer, radio et chargeurs de 2 bips à changer.

Sur la dernière période un deuxième exercice évacuation incendie sera réalisé ainsi qu'une nouvelle alerte intrusion pour vérifier le fonctionnement des bips.

3- Projet d'école

Axe 1 : les apprentissages et le suivi des élèves

Axe retenu : Améliorer l'expression orale des élèves

Actions envisagées :

Cycle 1 : favoriser la prise de paroles et l'expression des élèves notamment en décroissant sur le temps de sieste

Cycle 2 et 3: travailler les différentes fonctions de l'oral

varier les entrées dans l'oral (quoi de neuf, scénettes, débats, mise en voix, conseil de classe)

Axe retenu : Améliorer le suivi des aides pour les enfants à besoins particuliers au cours de leur scolarité

Actions engagées :

Laisser des traces écrites des aménagements mis en place

Informatiser le livret de suivi des aides

Mettre en place les PPS et PAP sans attendre la fin du cycle 3

Réaliser des réunions trimestrielles sur le suivi des élèves à besoins particuliers

Axe 2 : le bien être de l'élève, le climat scolaire

Axe retenu : Améliorer le vivre ensemble en favorisant le développement de compétences

Actions engagées :

Travailler sur l'expression de ses émotions et ses sentiments et sur le message clair

Développer le tutorat

Mettre en place des conseils de classe (cycle 2 et 3)

Axe retenu : Améliorer la lisibilité de l'école pour les parents en permettant aux parents d'entrer dans l'école sur le temps scolaire

Actions engagées :

Participer à la gestion d'ateliers au cours de journées à thème

Permettre aux parents d'observer un temps de classe

Actions à envisager :

Inviter les parents à observer les productions de leurs enfants

Mieux communiquer par le biais du site internet de l'école

Axe 3 : les acteurs et le fonctionnement de l'école

Axe retenu : Organiser l'enseignement en questionner le monde au cycle 2, en histoire géo et sciences au cycle 3 et en italien,

Actions engagées :

Mettre en œuvre les programmations de cycle pour tous dans des classes à doubles niveaux en cascade

Axe retenu : Obtenir les différentes attestations porter secours, permis piéton, savoir rouler, savoir nager à la fin de l'école primaire

Actions à envisager :

Programmer et organiser les actions apprendre à porter secours, première éducation à la route, savoir nager sur les cycles 2 et 3

Axe 4 : l'école dans son environnement institutionnel et partenarial

Axe retenu : Développer l'ouverture culturelle, écocitoyenne et sportive en collaborant avec des acteurs locaux de la culture, du sport et de l'environnement

Actions engagées :

Prévoir une classe découverte sur la scolarité des élèves

Mener chaque année un projet développement durable écologie

Action à envisager :

Faire une sortie culturelle par an (visite de musée, spectacle)

Axe retenu : Donner le goût de la lecture en renforçant la collaboration avec la bibliothèque municipale

Actions engagées :

Collaborer avec la bibliothécaire pour mener des projets autour du livre

Mettre en place des rallyes lecture du CE1 au CM2

Axe retenu : Inscrire l'école dans une dimension nationale et partager des valeurs communes en participant à des actions institutionnelles (semaine de la démocratie, jour de la laïcité, semaine du handicap...)

Actions à envisager :

Mettre en place des actions au sein des cycles suivant le thème abordé

Action engagée

Réaliser des débats à visée philosophique

Axe retenu : Réaliser une liaison CM 6^{ème} qui dépasse les constats et s'inscrit dans l'action

Actions engagées :

Se réunir avec les professeurs de collège

Monter un projet par an avec une classe du collège

4- Dispositif d'aide aux élèves à besoins particuliers

- **Intervention du Rased** : momentanément stoppée du fait du congé maladie de la maitresse E.
- **Mise en place de PPRE** (plan personnalisé de réussite éducative) pour des difficultés plus ponctuelles avec des aménagements ciblés qui doivent permettre d'acquérir des connaissances et compétences précises.
- **Mise en place de PAP** (plan d'accompagnement personnalisé), il a pour objet de définir les mesures pédagogiques qui permettent à l'élève de suivre les enseignements prévus au programme de son cycle.
- **Mise en place de PPS** (plan personnalisé de scolarisation) pour les élèves en situations de handicap reconnu par la MDPH avec aide humaine pour certains élèves : 5 dans l'école et aide matérielle (comme l'ordinateur) aucun cette année.

D'autres dispositifs aident les élèves ayant des difficultés scolaires :

- **Les APC (activités pédagogiques complémentaires)** permettant de prendre les élèves en petits groupes 30 minutes sur le temps de midi. Pour les cycles 2 et 3, le soutien a été remplacé par des ateliers langage oral qui permettent aux élèves de débattre, de parler de leurs émotions et de jouer des petites pièces de théâtre.
- **Les stages de vacances apprenantes** 4 matins une semaine des vacances pour des élèves de CP et CM (automne, hiver, printemps, été) dans le cadre du PACTE qui permet aux enseignants de travailler plus pour gagner plus. Ce service est gratuit et financé par l'éducation nationale.
- **le soutien** : 45 min les soirs de la semaine de 16h30 à 17h30 dans le cadre du PACTE. 4 enseignantes effectuent ce service gratuit pour les familles et financé par l'éducation

nationale.

5- Evaluations CP :

Les évaluations CP ne font pas ressortir de gros points de fragilité et reflètent les résultats des évaluations de début d'année. Les items les moins réussis sont ceux chronométrés.

6- Sorties et projets

Activités réalisées :

Projet classe patrimoine à Paris :

Pour les élèves de CM 41 élèves, 2 enseignantes, 3 accompagnateurs

Objectifs pédagogiques : découvrir le patrimoine historique, culturel et artistique de la Capitale

Programme : balade sur la Seine, Musée Pompidou, Tour Eiffel, Quartier de la Défense, Ile de la Cité, Musée d'Orsay, Cité des enfants, Musée du Louvre, Versailles château et jardins

Transport en car, hébergement dans une auberge de jeunesse de la Capitale

Budget total :

Transport par les cars Pullman : 150 € / enfant

Forfait séjour élève pour 5 jours : 505,72 € / enfant

Total : 655,72 € / enfant

Aide de la municipalité : 120 € / élève

Aide du sou des écoles : 120 € / élève + 4000 € transport

Aide Conseil Départemental : de 0 à 84,50 € selon le quotient familial

Aide ANCV JPE : de 100 à 160 € pour QF < 900 et 25 € pour les autres

Actions familles : 41,40 € / élève

Total pour les familles : de 60 € à 277 €

Projets musique :

Les CE2 CM1 et CM1 CM2 ont bénéficié de l'intervention de Mathias Legay, dumiste sur le thème de Paris et de la ville jusqu'aux vacances de Noël puis après les vacances de Noël les CE1 CE2 ont bénéficié d'une activité chant choral sur le thème des musiques du monde. Enfin depuis le 28 mars, ce sont les GS CP qui chanteront et feront des percussions avec Mathias.

Les PS MS et MS GS ont bénéficié de seulement 2 séances avec une autre dumiste mais ensuite elle était en congé maladie.

Projet Mise en voix :

Les élèves du CE2 au CM2 participent à un projet mise en voix sur le thème rési//stances avec la compagnie du chien jaune dans le cadre d'un projet beaucoup plus large sur la Maurienne. Le thème de cette année est l'arbre et plus globalement la nature.

6 à 7 interventions sont prévues pour mettre en voix et en scène des poèmes que les élèves ont créé en classe.

Projet sur la citoyenneté et les valeurs républicaines :

Les CM2 ont participé à une après-midi citoyenne au collège avec des 6èmes. Ils ont pu participer à plusieurs ateliers : un avec un gendarme, un avec des élus locaux et un sur l'élaboration d'une loi sur le sport chez les jeunes. Ce projet se prolongera le lundi 6 mai.

Les élèves recevront les collégiens pour finir d'élaborer une loi en présence d'Emilie Bonnivard député de la Maurienne.

Sortie au Moulin à Guitare :

Toutes les classes de la PS au CE2 se sont rendues au Moulin à Guitare en Isère pour une journée sur le thème de la musique. Cette sortie bucolique a permis aux élèves de faire de la musique avec des objets de la vie courante. CP et CE1 CE2

Projet nature au cycle 2 :

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les notions de corridor biologique et de biodiversité
- Découvrir la biodiversité des milieux naturels et l'environnement proche
- Découvrir un site remarquable du territoire du massif de Belledonne

Actions proposées :

- 1 demi-journée en classe sur la découverte de la notion de corridor écologique
- 1 sortie nature sur la commune pour découvrir un milieu naturel et sa biodiversité
- 1 journée sur le site de la tourbière du Pontet

Projet financé par le conseil régional, la communauté de communes Porte de Maurienne et le sou des écoles.

Activités Physiques :

• Cycle glisse à la patinoire :

Au retour des vacances de printemps, les classes de maternelle de PS MS et MS GS se rendront à la patinoire pour 6 séances.

• Cycle natation :

Les classes de GS CP et CM1 CM2 se rendront au retour des vacances de printemps à la piscine.

• Cycle vélo et APER :

Les classes de CE1 CE2 feront un cycle vélo aux mois de mai et juin.

• Cycle course d'orientation :

Les classes de CE2 et CM feront un cycle de course d'orientation en dernière période en partie à l'école puis au parc Rochette.

5- Crédits municipaux :

Budget alloué par la mairie :

- 55 € par élève
- + 350 € par an par classe pour des transports
- + 100 000 photocopies gratuites, entretien du photocopieur et encre, photocopies couleur payantes
- + piscine CP au CM2 et patinoire maternelles
- + 200 € pour le rased

6- Bilan de la coopérative scolaire :

	Débits	Crédits
Report année 2021/2022		643,90 €
Cotisations familles : septembre 2023		522,00 €
Activités et bricolages :	550,30€	
Activités pédagogiques :	411,50€	
Action calendriers :	344,05€	1 420,00€ Bénéfices : 1 075,95€
Courseton solidaire		
Projet classe patrimoine Paris CM1 et CM2	12 342,63€	22 732,70€
Opération vente de brioches pour classe patrimoine Paris	981,31€	2 140,40€ Bénéfices : 1 159,09€
Opération vente agrumes pour classe patrimoine Paris	2341,00€	2882,50€ Bénéfices : 541,50€
Action photos de classe : - virement Classeo: - remise chèques :		
Totaux	16 970,79 €	30 341,50 €
Solde de l'année 2023/2024 Hors classe patrimoine Paris		13 370,71 € 1 280,05€

7- Projet NEFLE :

Suite à l'évaluation d'école, nous avons répondu à un appel à projet : « notre école faisons la ensemble » avec pour objectif d'équiper les classes de manière plus flexible et ainsi permettre aux élèves de travailler dans des dispositifs variés : en individuel, en groupe, en îlot, assis sur des assises variées, debout, sans place attitrée, un peu comme en maternelle. Ils pourraient ainsi avoir des activités plus autonomes et travailler à leur rythme avec un système de tutorat. Le dossier est en cours d'étude par les services de la DSDEN et devrait passer en commission académique d'ici la fin de l'année scolaire.

8- Projet Territoire Educatif Rural

La communauté de communes Porte de Maurienne a été retenue pour être Territoire Educatif Rural. Les objectifs sont :

- développer l'ambition scolaire en partenariat avec les familles et les acteurs du territoire

- garantir à chaque élève son parcours d'excellence
- désenclaver le territoire en favorisant les mobilités ou les solutions alternatives et les transitions (écoles/collège, collège/lycée, développement à l'international)

Le budget alloué à ce projet est de 90 000 € sur trois ans. Il reste à monter des actions pour répondre aux objectifs.

9- Projet EducLab

L'inspecteur de circonscription, M. Thenail a sollicité les écoles de Basse Maurienne pour accueillir un educLab. L'école d'Aiton en accord avec la Mairie a proposé une classe de l'école pour accueillir ce dispositif.

Chaque EducLab est constitué d'une salle dédiée et équipée, au sein d'une structure scolaire 1er ou 2nd degré. Les EducLabs sont mis en place dans chaque bassin scolaire de l'académie pour servir de lieux de rencontre et de collaboration entre enseignants, formateurs et chercheurs, et de points de relais en proximité pour les actions du Pôle. Leurs activités rayonnent sur la circonscription 1^{er} degré de l'établissement et concernent tous les établissements (1^{er} et 2nd degrés) de celle-ci.

Les EducLabs sont animés par un binôme d'animateurs (chef d'établissement et inspecteur).

10- Points abordés par la municipalité

Mme Bugnon, adjointe aux affaires scolaires, informe les membres du conseil d'école que la commune équiperait la salle de cantine dédiée aux maternelles avec des tables plus hautes et des chaises réhaussées.

Elle revient sur différentes réunions qui ont eu lieu avec les parents concernant le fonctionnement de la cantine. Elle explique que certaines remarques ont affecté le personnel périscolaire qui essaie de faire de son mieux pour accueillir les enfants sur ce temps.

Des aménagements ont été proposés et essayés. Ils semblent convenir. Des réunions régulières seront organisées pour faire le point sur le fonctionnement des services périscolaires.

L'équipe enseignante tient à souligner que sur la commune d'Aiton, on a la chance d'avoir du personnel compétent, dévoué et bienveillant et que les parents doivent prendre conscience que leurs enfants ne le respectent pas toujours et qu'ils se permettent des comportements ou un langage qu'ils n'oseraient pas avoir sur le temps scolaire.

11- Points abordés par les parents d'élèves

Rénovation énergétique école : climatisation, occultants...: plan d'action municipal

Les parents demandent ce qui est envisagé pour limiter la chaleur dans les bâtiments scolaires en période chaude.

Mme Bugnon les informe que la mairie envisage de recouvrir les vitres des salles de film qui permet de faire baisser la température de plusieurs degrés.

Réflexion sur la végétalisation des espaces (cour)

Les parents demandent s'il est envisagé une rénovation de la cour d'école avec végétalisation et aménagement paysager.

Mme Bugnon informe que ce n'est pas à l'ordre du jour mais qu'elle prend note de cette demande.

Solidité du préau

Les parents d'élèves demandent s'il est envisagé de réparer ou changer le préau.

Mme Bugnon informe qu'il y avait eu une attaque de fourmis charpentières et qu'à la suite de cela, une évaluation des risques avait été faite. Les travaux de consolidation ont été réalisés.

Sécurité aux abords de l'école

Les parents d'élèves demandent s'il serait possible d'ajouter des panneaux lumineux au niveau du parking pour que les voitures soient vigilantes à la traversée des élèves.

Mme Bugnon prend note de cette demande et explique qu'une étude est en cours sur l'aménagement de cet espace.

Hygiène des gobelets de maternelle

Les parents d'élèves font remonter un manque d'hygiène au niveau des verres de maternelle.

Mme Andreys, ATSEM de l'école présente, s'étonne de cette remarque et informe les parents que les verres nominatifs sont lavés tous les mardis et vendredis soirs et qu'en cas d'évènement particulier du type anniversaire ils sont systématiquement nettoyés. A chaque période de vacances, ils sont désinfectés.

Fin du conseil d'école : 19 h 45

Fait à Aiton le jeudi 4 avril 2024

**la Directrice,
Président(e) du Conseil d'Ecole**

Le Secrétaire de séance :